



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>50529</b>	De <b>M. Éric Ciotti</b> ( Union pour un Mouvement Populaire - Alpes-Maritimes )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé &gt; Justice</b>		<b>Ministère attributaire &gt; Justice</b>
<b>Rubrique &gt;droit pénal</b>	<b>Tête d'analyse</b> >procédure pénale	<b>Analyse &gt; poursuites. peines. exécution. statistiques.</b>
Question publiée au JO le : <b>25/02/2014</b> Réponse publiée au JO le : <b>23/09/2014</b> page : <b>8107</b> Date de changement d'attribution : <b>27/08/2014</b> Date de signalement : <b>08/07/2014</b>		

### Texte de la question

M. Éric Ciotti interroge Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur le nombre total définitif de composition pénale dans des condamnations inscrites au casier en 2013.

### Texte de la réponse

Le nombre de compositions pénales inscrites au casier judiciaire n'est pas encore disponible pour l'année 2013. En 2012, ce nombre s'est élevé à 69 381 soit 10,1 % des inscriptions au casier judiciaire.